

responsable de la compétition : François DUFOUR  
06, rue de la Roseraie ; 67300 Schiltigheim  
tél: 03.88.26.01.87 + 06.71.29.64.52  
courriel : fr.dufour2@wanadoo.fr

**CHAMPIONNAT DES JEUNES PAR EQUIPES  
SAISON 2016 - 2017**

+ Le **QUATRIEME TOUR** se déroulera le **DIMANCHE 05 MARS 2017** à 9 heures précises :

- à la **salle d'OSTWALD** (école Jean Racine, rue des mélèzes à Ostwald) pour la **POULE 3 BENJAMINS-POUSSINS**.
- à la **salle de Saint-Jean / Saint-Joseph** (salle Louvois, complexe sportif de l'esplanade, 15 rue Louvois à Strasbourg) pour la **POULE UNIQUE DE CADETS** et la **POULE 1 MINIMES** ;
- à la **salle de Vendenheim** (Gymnase du centre omnisports, 1 rue des châtaigniers à Vendenheim) pour la **POULE 2 MINIMES**, la **POULE 1 BENJAMINS - POUSSINS** et la **POULE 2 BENJAMINS -POUSSINS**.

+ **COMPOSITION DES POULES POUR LE QUATRIEME TOUR :**

- **poule de cadets** : Saint-Jean - AKTT - RCS - Saint-Joseph .
- **poule 1 minimes** : A.U.S - APIG - Saint -Jean .
- **poule 2 minimes** : TT Souffel - Saint-Joseph - AKTT .
- **poule 1 benjamins - poussins** : Eckbolsheim benjamins - APIG benjamins - Cheminots Strbg benjamins.
- **poule 2 benjamins - poussins** : Vendenheim poussins - Ostwald benjamins- APIG poussins
- **poule 3 benjamins - poussins** : A.K.T.T benjamins - Ostwald poussins - TT Souffel benjamins .

+ **POINTS DE REGLEMENT :**

- Pour pouvoir participer au championnat, il est **obligatoire d'être en possession d'une licence A.G.R.**
- **Tout joueur non en possession d'une licence validée le jour de la rencontre sera disqualifié.**
- Toute association évoluant au niveau départemental doit **faire participer effectivement au moins une équipe de jeunes** dans l'une ou l'autre des catégories d'âge, sous peine de relégation.
- Les équipes engagées nominativement ne doivent pas être modifiées, sauf cas de force majeure.
- Un joueur absent lors d'un tour pourra être remplacé par un joueur d'une équipe inférieure ou par un joueur non engagé nominativement et retrouvera sa place au tour suivant.
- Pour un même joueur, **un seul remplacement en équipe supérieure est autorisé.** Au second remplacement, le joueur concerné devient **titulaire de l'équipe supérieure.**
- **Si un club engage deux équipes dans une même catégorie, les joueurs les mieux classés doivent obligatoirement jouer en équipe 1.**
- une ou deux filles peuvent jouer dans une équipe de garçons, mais l'inverse n'est pas possible.
- Une **tenue sportive** (short + maillot + chaussures de sport) est **exigée lors des matchs.**
- Les effets blancs sont interdits avec des balles blanches et les effets jaunes avec des balles jaunes.
- les **classements à prendre en compte** sont les **classements AGR** et **non ceux de la LATT.**
- **le meilleur classé de chaque équipe doit obligatoirement jouer en "A" "ou" en "X" lorsque le championnat se déroule en poules de 4 équipes (cas des cadets cette année).**